

SERVICE DIRECTION  
TÉL : 04 92 84 11 54 – FAX : 04 92 84 18 94

**BEA - TT**  
A l'attention de Monsieur le Directeur  
Grande Arche - Paroi Sud  
92055 LA DEFENSE CEDEX

REF : 2019-7 TJ / BEA TT  
Affaire suivie par T. JOLIMET / Directeur d'Exploitation

Pra Loup, le 10 Septembre 2019

**Objet : Recommandations suite au rapport d'enquête technique du BEA-TT sur la chute d'une cabine de la télécabine de Costebelle sur le domaine de Pra Loup, le 25 Mars 2018.**

Monsieur le Directeur,

Suite à la diffusion du rapport d'enquête BEATT-2018-04, votre service a invité la Régie Pra Loup Ubaye 04 (RPLU 04) à répondre aux recommandations R1 et R3 concluant l'enquête.

Dans le cadre de notre système de Gestion de la Sécurité réglementaire, nous avons mené une réflexion afin d'intégrer ces recommandations au mieux. Nous vous prions de trouver joint à ce courrier l'ensemble des fiches de suivi qui explicitent les actions mises en œuvre.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions, monsieur le directeur, de croire en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Thomas JOLIMET  
Directeur d'Exploitation



Cédric ROSSI  
Directeur



**Documents joints (7 documents) :**

Fiches écart R1.1 à R1.6 et Fiche écart R3.1

**Copies :**

Domaines Skiables de France - R. Tardieu

Département des Alpes de Haute-Provence - R. Massette (Président) & H. Lyons (SMAP)

<b>RAPPORT D'ENQUETE</b>	Entreprise : <b>BEA TT</b>	REFERENTIEL CONCERNE :	
	Date : <b>09/09/2019</b>	<input type="checkbox"/> ISO 9001:2015	
	N° de contrat : <b>N/A</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SGS <input type="checkbox"/> Autre :	
<b>FICHE DE SUIVI DE RECOMMANDATION / NON CONFORMITE</b>			

ECART N° **1 1** NON CONFORMITE MAJEURE  NON-CONFORMITE MINEURE

<b>1. REDACTION ECART</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE D'AUDIT</b>
	<p>ECART CONSTATE PAR : <b>BEA TT</b> <span style="float: right;">Référence de l'exigence :</span></p> <p>SERVICE / PROCESSUS CONCERNE : <b>Maintenance RM</b></p> <p>Libellé de l'écart :</p> <p><b>Tracer l'évolution des valeurs cotes de gares sur les appareils débrayables</b></p> <p>Observation :</p>
<b>2. RESP. SERVICE</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE DU SERVICE</b>
	<p><b>ANALYSES DES CAUSES ET DES RISQUES :</b>  <i>L'organisme doit analyser les causes et la nécessité de mettre en place des actions pour éviter la reproduction de l'écart :</i>  <b>La RPLU 04 suivait les côtes de gare de manière réglementaire sans suivre l'évolution dans le temps</b></p>
	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE DU SERVICE</b>
	<p><b>ACTION(S) CORRECTIVE(S) PROPOSEE(S) :</b>  L'organisme doit toujours expliquer l'action corrective même dans le cas où un document, résultat de cette action corrective, est joint.</p> <p>Libellé de l'action corrective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Intégration des contrôles de côtes mensuels dans les registres d'exploitation avec la plage de tolérance à respecter.</b></li> <li>- <b>Rédaction d'un mode opératoire pour les prises de mesure avec test R&amp;R.</b></li> <li>- <b>Mise en place de l'outil de GMAO dématérialisée pour décembre 2019 permettant de tracer l'évolution des valeurs relevées.</b></li> </ul> <p>Nom du responsable de l'action : <b>Gaël MARSERO</b> <span style="float: right;">Date mise en œuvre : <b>Dec-2019</b></span></p> <p>Nom du représentant de l'organisme : <b>Monsieur Thomas JOLIMET</b></p>
<b>3. R.A</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE D'AUDIT</b>
	<p><b>COMMENTAIRE SUR LES REPONSES APORTEES PAR LE CLIENT</b></p> <p>Les réponses sont-elles pertinentes : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> En attente de vérification sur site <input type="checkbox"/> Hors site <input type="checkbox"/></p>
<b>4. R.A</b>	<p><b>RAPPORT DE CLOTURE DE L'ECART :</b>  <u>Vérification de l'écart et de son efficacité</u></p> <p>Audit complémentaire : <input type="checkbox"/> Suivi : <input type="checkbox"/> Renouvellement : <input type="checkbox"/></p> <p>Ecart levé OUI : <input type="checkbox"/> NON : <input type="checkbox"/></p> <p><u>Justification :</u></p> <p>Responsable d'audit : <span style="float: right;">Date :</span></p>

<b>RAPPORT D'ENQUETE</b>	Entreprise : <b>BEA TT</b>	REFERENTIEL CONCERNE :	
	Date : <b>09/09/2019</b>	<input type="checkbox"/> ISO 9001:2015	
	N° de contrat : <b>N/A</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SGS <input type="checkbox"/> Autre :	
<b>FICHE DE SUIVI DE RECOMMANDATION / NON CONFORMITE</b>			

ECART N°  1  2 NON CONFORMITE MAJEURE  NON-CONFORMITE MINEURE

<b>1. REDACTION ECART</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE D'AUDIT</b>
	<p>ECART CONSTATE PAR : <b>BEA TT</b> <span style="float: right;">Référence de l'exigence :</span></p> <p>SERVICE / PROCESSUS CONCERNE : <b>Maintenance RM</b></p> <p>Libellé de l'écart :</p> <p><b>Tracer l'évolution des actions de maintenance réalisées sur les appareils</b></p> <p>Observation :</p>
<b>2. RESP. SERVICE</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE DU SERVICE</b>
	<p><b>ANALYSES DES CAUSES ET DES RISQUES :</b>  <i>L'organisme doit analyser les causes et la nécessité de mettre en place des actions pour éviter la reproduction de l'écart :</i>  <b>La RPLU 04 ne traçait pas l'ensemble des opérations de maintenances réalisées sur les appareils</b></p>
	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE DU SERVICE</b>
	<p><b>ACTION(S) CORRECTIVE(S) PROPOSEE(S) :</b>  L'organisme doit toujours expliquer l'action corrective même dans le cas où un document, résultat de cette action corrective, est joint.</p> <p>Libellé de l'action corrective :</p> <p><b>- Mise en place d'une nouvelle GMAO (logiciel ATEN) liée à un registre dématérialisé et permettant de suivre l'ensemble des opérations de maintenance et d'avoir en fin de saison un REX par appareil.  La formation à l'utilisation des modules maintenance et exploitation sera réalisée à chaque début de saison pour l'ensemble des techniciens et conducteurs.</b></p> <p>Nom du responsable de l'action : <b>Gaël MARSERO</b> <span style="float: right;">Date mise en œuvre : 1/11/2019 TSD 1/11/2020 TSF 1/11/2021 TK</span></p> <p>Nom du représentant de l'organisme : <b>Monsieur Thomas JOLIMET</b></p>
<b>3. R.A</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE D'AUDIT</b>
	<p><b>COMMENTAIRE SUR LES REPONSES APORTEES PAR LE CLIENT</b></p> <p>Les réponses sont-elles pertinentes : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> En attente de vérification sur site <input type="checkbox"/> Hors site <input type="checkbox"/></p>
<b>4. R.A</b>	<p><b>RAPPORT DE CLOTURE DE L'ECART :</b>  Vérification de l'écart et de son efficacité</p> <p>Audit complémentaire : <input type="checkbox"/> Suivi : <input type="checkbox"/> Renouvellement : <input type="checkbox"/></p> <p>Ecart levé OUI : <input type="checkbox"/> NON : <input type="checkbox"/></p> <p>Justification :</p>
	<p>Responsable d'audit : _____ Date : _____</p>

<b>RAPPORT D'ENQUETE</b>	Entreprise : <b>BEA TT</b>	REFERENTIEL CONCERNE :	
	Date : <b>09/09/2019</b>	<input type="checkbox"/> ISO 9001:2015	
	N° de contrat : <b>N/A</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SGS <input type="checkbox"/> Autre :	
<b>FICHE DE SUIVI DE RECOMMANDATION / NON CONFORMITE</b>			

ECART N°   NON CONFORMITE MAJEURE  NON-CONFORMITE MINEURE

<b>1. REDACTION ECART</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE D'AUDIT</b>
	<p>ECART CONSTATE PAR : <b>BEA TT</b> <span style="float: right;">Référence de l'exigence :</span></p> <p>SERVICE / PROCESSUS CONCERNE : <b>Maintenance RM</b></p> <p>Libellé de l'écart :</p> <p><b>Réaliser un constat exhaustif des écarts entre les pratiques et la maintenance préconisée par le constructeur, suivi d'une analyse des risques engendrés par ces écarts</b></p> <p>Observation :</p>
<b>2. RESP. SERVICE</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE DU SERVICE</b>
	<p><b>ANALYSES DES CAUSES ET DES RISQUES :</b> L'organisme doit analyser les causes et la nécessité de mettre en place des actions pour éviter la reproduction de l'écart :</p> <p><b>Les opérations de maintenance de La RPLU 04 se confinaient au cadre réglementaire, sans établir de lien avec les recommandations constructeur.</b></p>
	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE DU SERVICE</b>
	<p><b>ACTION(S) CORRECTIVE(S) PROPOSEE(S) :</b> L'organisme doit toujours expliquer l'action corrective même dans le cas où un document, résultat de cette action corrective, est joint.</p> <p>Libellé de l'action corrective :</p> <p><b>LA RPLU 04 a réalisé l'état des lieux des écarts entre ses pratiques et les recommandations constructeur. Il apparaît qu'une très grande majorité des préconisations est respectée. L'exploitant a soumis ses fiches d'écart au constructeur (et au STRMTG pour info) en demandant la justification de certaines préconisations à réaliser.</b></p> <p>Nom du responsable de l'action : <b>Gaël MARSERO</b> <span style="float: right;">Date mise en œuvre : <b>Retour pour Dec-2019</b></span></p> <p>Nom du représentant de l'organisme : <b>Monsieur Thomas JOLIMET</b></p>
<b>3. R.A</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE D'AUDIT</b>
	<p><b>COMMENTAIRE SUR LES REPONSES APORTEES PAR LE CLIENT</b></p> <p>Les réponses sont-elles pertinentes : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> En attente de vérification sur site <input type="checkbox"/> Hors site <input type="checkbox"/></p>
<b>4. R.A</b>	<p><b>RAPPORT DE CLOTURE DE L'ECART :</b> <u>Vérification de l'écart et de son efficacité</u></p> <p>Audit complémentaire : <input type="checkbox"/> Suivi : <input type="checkbox"/> Renouvellement : <input type="checkbox"/></p> <p>Ecart levé OUI : <input type="checkbox"/> NON : <input type="checkbox"/></p> <p><u>Justification :</u></p>
	<p>Responsable d'audit : <span style="float: right;">Date :</span></p>

<b>RAPPORT D'ENQUETE</b>	Entreprise : <b>BEA TT</b>	REFERENTIEL CONCERNE :	
	Date : <b>09/09/2019</b>	<input type="checkbox"/> ISO 9001:2015	
	N° de contrat : <b>N/A</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SGS <input type="checkbox"/> Autre :	
<b>FICHE DE SUIVI DE RECOMMANDATION / NON CONFORMITE</b>			

ECART N°   NON CONFORMITE MAJEURE  NON-CONFORMITE MINEURE

<b>1. REDACTION ECART</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE D'AUDIT</b>	
	ECART CONSTATE PAR : <b>BEA TT</b>	Référence de l'exigence :
	SERVICE / PROCESSUS CONCERNE : <b>Exploitation des RM</b>	
	Libellé de l'écart :	
	<b>Mettre à jour les procédures décrivant les points essentiels et sécuritaires pour chaque installation</b>	
	Observation :	
<b>2. RESP. SERVICE</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE DU SERVICE</b>	
	<b>ANALYSES DES CAUSES ET DES RISQUES :</b>	
	<i>L'organisme doit analyser les causes et la nécessité de mettre en place des actions pour éviter la reproduction de l'écart :</i>	
	<b>Les points critiques de sécurité des appareils ne sont pas clairement identifiés</b>	
	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE DU SERVICE</b>	
	<b>ACTION(S) CORRECTIVE(S) PROPOSEE(S) :</b>	
	<i>L'organisme doit toujours expliquer l'action corrective même dans le cas où un document, résultat de cette action corrective, est joint.</i>	
	Libellé de l'action corrective :	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour des fiches particulières d'exploitation des gros porteurs durant la saison 2019/2020.</li> <li>- Mise à jour du document d'aide à la décision : descriptif de chaque alarme et pour chaque sécurité : association d'un niveau de risque.</li> <li>- Intégration de la procédure de maintenance curative dans le document d'aide à la décision afin d'établir une procédure de gestion des dysfonctionnements des téléportés qui ne laisse plus de place à l'interprétation.</li> <li>- Actualisation de la procédure de tenue du registre d'exploitation afin de tenir compte des modifications liées au registre dématérialisé et des nouvelles tâches assignées aux chefs de secteurs (opération de double regard du chef de secteur sur les contrôles effectués par le conducteur).</li> <li>- Utilisation du REX fourni par la future GMAO pour l'amélioration des documents et comme support des rituels SGS entre le directeur d'exploitation, le responsable d'exploitation et le responsable maintenance.</li> <li>- Mise en place de la télémaintenance pour 2020 afin d'avoir tous les débrayables en supervision.</li> </ul>	
	Nom du responsable de l'action : <b>Stéphane GARINO</b>	Date mise en œuvre : <b>Dec-2019</b>
	Nom du représentant de l'organisme : <b>Monsieur Thomas JOLIMET</b>	
<b>3. R.A</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE D'AUDIT</b>	
	<b>COMMENTAIRE SUR LES REPONSES APORTEES PAR LE CLIENT</b>	
	Les réponses sont-elles pertinentes : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> En attente de vérification sur site <input type="checkbox"/> Hors site <input type="checkbox"/>	

<b>RAPPORT D'ENQUETE</b>	Entreprise : <b>BEA TT</b>	REFERENTIEL CONCERNE :	
	Date : <b>09/09/2019</b>	<input type="checkbox"/> ISO 9001:2015	
	N° de contrat : <b>N/A</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SGS <input type="checkbox"/> Autre :	
<b>FICHE DE SUIVI DE RECOMMANDATION / NON CONFORMITE</b>			

ECART N° **1** **5** NON CONFORMITE MAJEURE  NON-CONFORMITE MINEURE

<b>1. REDACTION ECART</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE D'AUDIT</b>	
	ECART CONSTATE PAR : <b>BEA TT</b>	Référence de l'exigence :
	SERVICE / PROCESSUS CONCERNE : <b>Exploitation des RM / Ressources humaines</b>	
	Libellé de l'écart :	
	<b>Renforcer les formations notamment continues et le contrôle des connaissances en incluant les comportements à adopter face aux alarmes</b>	
	Observation :	
<b>2. RESP. SERVICE</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE DU SERVICE</b>	
	<b>ANALYSES DES CAUSES ET DES RISQUES :</b>	
	<i>L'organisme doit analyser les causes et la nécessité de mettre en place des actions pour éviter la reproduction de l'écart :</i>	
	<b>Absence de traçabilité de la formation continue des conducteurs et identification du manque de connaissances des points essentiels de sécurité</b>	
	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE DU SERVICE</b>	
	<b>ACTION(S) CORRECTIVE(S) PROPOSEE(S) :</b>	
	L'organisme doit toujours expliquer l'action corrective même dans le cas où un document, résultat de cette action corrective, est joint.	
	Libellé de l'action corrective :	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un programme de formation afin de définir des niveaux d'habilitations entre conducteur et agent d'exploitation selon les grilles de répartitions des tâches du SGS.</li> <li>- La formation/évaluation va faire l'objet d'une instruction définissant les modalités du contrôle continu (fréquence/contenu/évaluation/résultat).</li> <li>- Rappel du manuel de conduite avec le constructeur pour tout le personnel d'encadrement et de conduite</li> <li>- Un formateur-évaluateur interne indépendant est mis en place à partir de la saison 2019-2020. Un suppléant est prévu pour la saison suivante.</li> </ul>	
	Nom du responsable de l'action : <b>Stéphane GARINO</b>	Date mise en œuvre : <b>Nov/Dec-2019</b>
	Nom du représentant de l'organisme : <b>Monsieur Thomas JOLIMET</b>	
<b>3. R.A</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE D'AUDIT</b>	
	<b>COMMENTAIRE SUR LES REPONSES APORTEES PAR LE CLIENT</b>	
	Les réponses sont-elles pertinentes : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> En attente de vérification sur site <input type="checkbox"/> Hors site <input type="checkbox"/>	
<b>4. R.A</b>	<b>RAPPORT DE CLOTURE DE L'ECART :</b>	
	<u>Vérification de l'écart et de son efficacité</u>	
	Audit complémentaire : <input type="checkbox"/>	Suivi : <input type="checkbox"/> Renouvellement : <input type="checkbox"/>
	Ecart levé OUI : <input type="checkbox"/> NON : <input type="checkbox"/>	
	Justification :	
	Responsable d'audit :	
	Date :	

<b>RAPPORT D'ENQUETE</b>	Entreprise : <b>BEA TT</b>	REFERENTIEL CONCERNE :	
	Date : <b>09/09/2019</b>	<input type="checkbox"/> ISO 9001:2015	
	N° de contrat : <b>N/A</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SGS <input type="checkbox"/> Autre :	
<b>FICHE DE SUIVI DE RECOMMANDATION / NON CONFORMITE</b>			

ECART N° **1** **6** NON CONFORMITE MAJEURE  NON-CONFORMITE MINEURE

<b>1. REDACTION ECART</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE D'AUDIT</b>
	<p>ECART CONSTATE PAR : <b>BEA TT</b> <span style="float: right;">Référence de l'exigence :</span></p> <p>SERVICE / PROCESSUS CONCERNE : <b>Exploitation des RM / Maintenance RM</b></p> <p>Libellé de l'écart :</p> <p><b>Compléter le partage des informations, ainsi que le REX sur les données du registre d'exploitation, avec le personnel d'exploitation et de maintenance</b></p> <p>Observation :</p>
<b>2. RESP. SERVICE</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE DU SERVICE</b>
	<p><b>ANALYSES DES CAUSES ET DES RISQUES :</b> <i>L'organisme doit analyser les causes et la nécessité de mettre en place des actions pour éviter la reproduction de l'écart :</i></p> <p><b>Absence de retour d'expérience de la maintenance vers l'exploitation</b></p>
	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE DU SERVICE</b>
	<p><b>ACTION(S) CORRECTIVE(S) PROPOSEE(S) :</b> L'organisme doit toujours expliquer l'action corrective même dans le cas où un document, résultat de cette action corrective, est joint.</p> <p>Libellé de l'action corrective :</p> <p><b>- Présentation du REX n-1 en formation journée d'accueil</b> <b>- Mise en place d'un rituel SGS entre le directeur d'exploitation et les responsables exploitation &amp; maintenance RM au moins 2 fois par mois en saison.</b></p> <p>Nom du responsable de l'action : <b>Stéphane GARINO/Gaël MARSERO</b> <span style="float: right;">Date mise en œuvre : <b>Dec-2019</b></span></p> <p>Nom du représentant de l'organisme : <b>Monsieur Thomas JOLIMET</b></p>
<b>3. R.A</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE D'AUDIT</b>
	<p><b>COMMENTAIRE SUR LES REPONSES APORTEES PAR LE CLIENT</b></p> <p>Les réponses sont-elles pertinentes : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> En attente de vérification sur site <input type="checkbox"/> Hors site <input type="checkbox"/></p>
<b>4. R.A</b>	<p><b>RAPPORT DE CLOTURE DE L'ECART :</b> <u>Vérification de l'écart et de son efficacité</u></p> <p>Audit complémentaire : <input type="checkbox"/> Suivi : <input type="checkbox"/> Renouvellement : <input type="checkbox"/></p> <p>Ecart levé OUI : <input type="checkbox"/> NON : <input type="checkbox"/></p> <p><u>Justification :</u></p>
	<p>Responsable d'audit : <span style="float: right;">Date :</span></p>

<b>RAPPORT D'ENQUETE</b>	<b>Entreprise :</b> BEA TT	REFERENTIEL CONCERNE : <input type="checkbox"/> ISO 9001:2015 <input checked="" type="checkbox"/> SGS <input type="checkbox"/> Autre :	
	Date : 09/09/2019		
	N° de contrat : N/A		
<b>FICHE DE SUIVI DE RECOMMANDATION / NON CONFORMITE</b>			

ECART N° **3** **1** NON CONFORMITE MAJEURE  NON-CONFORMITE MINEURE

<b>1. REDACTION ECART</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE D'AUDIT</b>
	<p>ECART CONSTATE PAR : BEA TT <span style="float: right;">Référence de l'exigence :</span></p> <p>SERVICE / PROCESSUS CONCERNE : Exploitation des RM</p> <p>Libellé de l'écart :</p> <p>Réaliser annuellement un exercice complet d'évacuation de la panne à l'évacuation complète</p> <p>Observation :</p>
<b>2. RESP. SERVICE</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE DU SERVICE</b>
	<p><b>ANALYSES DES CAUSES ET DES RISQUES :</b> L'organisme doit analyser les causes et la nécessité de mettre en place des actions pour éviter la reproduction de l'écart : La RPLU ne réalise pas, conformément à l'article 34 de l'arrêté du 7 août 2009, d'exercice complet sur l'une de ses installations.</p>
	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE DU SERVICE</b>
	<p><b>ACTION(S) CORRECTIVE(S) PROPOSEE(S) :</b> L'organisme doit toujours expliquer l'action corrective même dans le cas où un document, résultat de cette action corrective, est joint.</p> <p>Libellé de l'action corrective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un exercice complet sera effectué en saison sur la nouvelle télécabine de Costebelle.</li> <li>- Le formateur-évaluateur interne sera en charge de la formation continue à l'évacuation pendant la saison. L'entraînement mensuel devient obligatoire.</li> <li>- La régie étudie la possibilité de faire appel à un organisme de formation externe.</li> </ul>
	Nom du responsable de l'action : Stéphane GARINO <span style="float: right;">Date mise en œuvre : Dec-2019</span>
	Nom du représentant de l'organisme : Monsieur Thomas JOLIMET
<b>3. R.A</b>	<b>A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE D'AUDIT</b>
	<p><b>COMMENTAIRE SUR LES REPONSES APORTEES PAR LE CLIENT</b></p> <p>Les réponses sont-elles pertinentes : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> En attente de vérification sur site <input type="checkbox"/> Hors site <input type="checkbox"/></p>
<b>4. R.A</b>	<p><b>RAPPORT DE CLOTURE DE L'ECART :</b> Vérification de l'écart et de son efficacité</p> <p>Audit complémentaire : <input type="checkbox"/> Suivi : <input type="checkbox"/> Renouvellement : <input type="checkbox"/></p> <p>Ecart levé OUI : <input type="checkbox"/> NON : <input type="checkbox"/></p> <p>Justification :</p>
	Responsable d'audit :
	Date :